clartan ASSOCIÉS

société de gestion de portefeuille depuis 1986

UN STYLE DE SOCIÉTÉ

Une structure collégiale

- Une qualité de prestations construite sur **l'indépendance et la collégialité,**
- Une association des gérants au capital de la société depuis l'origine en 1986,
- Un milliard d'euros sous gestion et une équipe de 31 collaborateurs.

Une offre concentrée

Notre coeur de métier est l'investissement en actions à long terme pour des clients particuliers et professionnels.

La gestion des actifs financiers est opérée à travers la SICAV Clartan qui comprend cinq compartiments et sous forme de mandats de gestion pour les investisseurs qui souhaitent une orientation personnalisée.

Clartan Associés a son siège à **Paris,** dispose d'une succursale à **Bonn**, d'une filiale à **Lausanne** et distribue également ses fonds en Autriche, en Belgique et au Luxembourg.

UN STYLE DE GESTION

Une gestion d'équipe

Notre savoir-faire repose sur une analyse financière de terrain qui nous amène à **rencontrer chaque année un grand nombre de sociétés,** principalement en Europe.

Chaque cas d'investissement est porté par un analyste-gérant et soumis à la validation du Comité d'Analyse sur les aspects de franchise et de valorisation.

Ce modèle de sélection d'entreprises est qualifié de **« Quality & Value »**.

Les fonds

La SICAV comprend cinq compartiments : **Clartan Patrimoine, Clartan Flexible, Clartan Valeurs, Clartan Europe et Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap**.

Chaque compartiment est géré par un **Comité de Gestion spécifique** en fonction du profil du fonds.

Ce modèle de gestion a été initié dès 1991 pour les compartiments Valeurs et Patrimoine.

GESTION DÉLÉGUÉE ET MANDATS DE GESTION

Gestion déléguée : nous proposons un service de délégation de gestion pour gérer vos capitaux au travers d'une sélection de fonds maison ou externes. La gestion peut être effectuée au sein de supports classiques : contrats d'assurance-vie, Fonds Internes Dédiés (FID) luxembourgeois ou comptes bancaires.

Mandats ou fonds dédiés : Clartan peut accompagner ses clients dans la création et la gestion de mandats ou de fonds sur mesure.

LE PÔLE CLIENTS PROFESSIONNELS CHEZ CLARTAN ASSOCIÉS

MICHEL LEGROS
ml@clartan.com
+ 33 (0)6 59 40 40 87

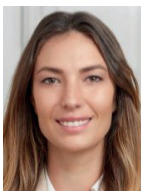

AURORE SADOUN
asa@clartan.com
+ 33 (0)6 58 00 60 97

NICOLAS DESCOQS
nd@clartan.com
+ 33 (0)1 53 77 60 80

MATTHIEU ESPLACATON
me@clartan.com
+ 33 (0)6 37 22 38 55

DELPHINE SELLIER
events@clartan.com
+ 33 (0)1 53 77 60 80

ANNE-SOPHIE MEAUZÉ
events@clartan.com
+ 33 (0)1 53 77 60 80

clartan ASSOCIÉS

WWW.CLARTAN.COM

LAUSANNE
avenue Mon-Repos 14, 1005 Lausanne – Suisse
contact@clartan.com T. +41 (0) 21 320 90 24

PARIS
11, avenue Myron Herrick 75008 Paris – France
contact@clartan.com T. + 33 (0) 1 53 77 60 80

BONN
Poppelsdorfer Allee 110 53115 Bonn – Allemagne
info.de@clartan.com T. +49 (0) 228 965 90 50

L'ÉQUIPE DE GESTION

GUILLAUME BRISSET

OLIVIER DELOOZ

NICOLAS DESCOQS

MARILOU GOUEFFON

MICHEL LEGROS

NIKOLAY MARINOV

THIBAULT DU PAVILLON

ELIZABETH DE SAINT LEGER

MARC EFFGEN
SENIOR ADVISOR

SICAV CLARTAN

Informations et performances 30/04/2025

Classe C (1)	Clartan Patrimoine	Clartan Flexible	Clartan Valeurs	Clartan Europe Eligible au PEA	Clartan Ethos ESG Eligible au PEA
Orientation	Dominante obligataire	Fonds équilibré	Actions internationales	Actions européennes	Actions Smid Caps
2025 YTD	+1,5 %	+3,0 %	+3,3 %	+4,1 %	-0,2 %
2024	+3,7 %	+7,9 %	+7,3 %	-4,6 %	-2,7 %
2023	+6,5 %	+9,5 %	+22,8 %	+15,3 %	+12,5 %
2022	-5,1 %	-6,2 %	-6,2 %	-10,1 %	-19,8 %
2021	+2,2 %	+4,5 %	+ 9,6 %	+13,5 %	+16,8 %
Cumulée 5 ans	+10,9 %	+27,6 %	+56,3 %	+41,5 %	-
Cumulée 10 ans	+7,7 %	+19,1 %	+55,5 %	+2,4 %	-
Annualisée depuis création	+4,2 %	+2,9 %	+7,6 %	+5,5 %	+2,5 %
Date de création	07/06/1991	21/12/2012	07/06/1991	21/05/2003	18/09/2020
Encours	150 M€	52 M€	565 M€	69 M€	34 M€
Indicateur de risque (SRI)*	2	3	4	4	4
Rappel des principaux risques	perte en capital, taux, crédit, actions, change	perte en capital, taux, crédit, actions, change	perte en capital, actions, change	perte en capital, actions, change	perte en capital, actions, change, liquidité, extra-financier
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation 2024 (2)	1,14 % TTC, dont 0,9 % de frais de gestion	1,94 % TTC, dont 1,6 % de frais de gestion	2,00 % TTC, dont 1,8 % de frais de gestion	2,11 % TTC, dont 1,8 % de frais de gestion	2,23 % TTC, dont 1,8 % de frais de gestion
Labels durables					FNG-LABEL 2025 ; Label ISR Investissement Socialement Responsable République Française
SFDR	Tous les fonds ci-dessus sont classés Article 8 SFDR. Se référer aux informations ESG disponibles sur notre site internet www.clartan.com				

Source Clartan Associés

*risque le plus faible ◀ 1 2 3 4 5 6 7 ▶ risque le plus élevé

L'exposition aux marchés d'actions et/ou de taux explique le niveau de risque de ces compartiments.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. (1) C = Capitalisation. Les revenus de ces classes sont intégrés au prix de revient. Ne confère aucun droit de toucher un dividende. (2) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

RISQUE DE TAUX
La valeur d'un investissement peut être affectée par la fluctuation des taux d'intérêt. L'augmentation des taux d'intérêt a pour conséquence la diminution de la valeur des investissements en instruments obligataires et titres de créance.

RISQUE DE CRÉDIT
Résulte de la baisse de qualité d'un émetteur privé ou du défaut de celui-ci. Cette baisse de qualité est susceptible de faire baisser la valeur des investissements et ainsi la valeur liquidative du fonds.

RISQUE ACTIONS
Lorsque les marchés actions baissent, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

RISQUE DE CHANGE
Dans le cas d'investissements dans des actifs libellés dans des devises différentes de la devise de référence du fonds, ce dernier peut être affecté par toute fluctuation des taux de change.

LES FONDS PRÉSENTENT UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL PARTIELLE OU TOTALE

RISQUE EXTRA-FINANCIER
Investir dans le fonds suivant des critères ESG conduit à restreindre délibérément l'univers d'investissement.

L'application de ces critères ESG peut se traduire par la renonciation à des opportunités d'investissement, une sous-pondération ou une concentration du portefeuille.

RISQUE DE LIQUIDITÉ
Lorsque les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.

Avertissement : Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Pour une information complète sur les orientations stratégiques, les frais, l'ensemble des risques et la durée de placement recommandée, et avant de prendre toute décision finale d'investissement, nous vous invitons à prendre connaissance du prospectus, des documents d'information clés (DIC) et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.clartan.com ou gratuitement sur simple demande au siège de la société. Clartan Associés - S.A.S. au capital de 2 186 223 euros - R.C.S. Paris B 339 485 161 - Société de Gestion de Portefeuille - Agrément AMF n° GP 90095.